

# INTERNATIONAL IMPACT

14 Rue de Montigny  
95220 HERBLAY-SUR-SEINE

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Exercice clos le 31 décembre 2022



+33 (0)1 30 21 30 18 | 12, rue Portalis, 75008 PARIS – France

**SOLAES.FR**

RICHEMONT CAPERAA AUDIT Sas de Commissariat aux comptes

Compagnie de Paris - Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240

## INTERNATIONAL IMPACT

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association INTERNATIONAL IMPACT,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 9 juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INTERNATIONAL IMPACT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A decorative graphic consisting of three curved, overlapping yellow shapes on the left side of the page.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**R.C.A.**

12 Rue Portalis

75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

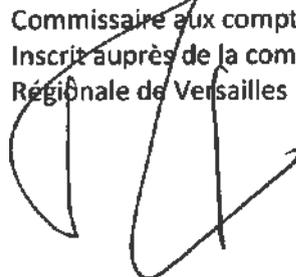
Siret : 481 805 240 00043 - APE 69202

N° TVA FR 11 481 805 240

Fait à Versailles, 26 juin 2023

**Michel Brosseau**

Commissaire aux comptes,  
Inscrit auprès de la compagnie  
Régionale de Versailles



# Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	19 900	18 130	1 770	13 710
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	961	297	664	856
	Autres immobilisations corporelles	4 199	2 767	1 432	2 400
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>25 060</b>	<b>21 194</b>	<b>3 866</b>	<b>16 966</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	33 778		33 778	15 987	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	416 568		416 568	280 395	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 555		1 555	1 560
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>451 901</b>		<b>451 901</b>	<b>297 943</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>476 961</b>	<b>21 194</b>	<b>455 767</b>	<b>314 908</b>	

(1) dont droit au bail  
(2) dont à moins d'un an  
(3) dont à plus d'un an

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

# Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	36 215	36 215
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	198 127	113 445	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>125 154</b>	<b>84 682</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>359 495</b>	<b>234 342</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>359 495</b>	<b>234 342</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		53 147
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	55 523	
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>55 523</b>	<b>53 147</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 013	2 983
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	22 773	24 258
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	179	179	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	4 784		
	<b>Total des dettes</b>	<b>40 748</b>	<b>27 419</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>455 767</b>	<b>314 908</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		125 153,74	84 682,08
(1) Dont à moins d'un an		40 748	27 419
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

R.C.A.

12 Rue Portalis

75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

# Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	9 968	8 412
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	21 841	3 105
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	332 674	258 995
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	147 510	132 417
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 660	30 369	
Utilisations des fonds dédiés	53 147		
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>589 801</b>	<b>433 297</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	117 320	94 262
	Aides financières	115 777	95 761
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	104 624	94 991
	Charges sociales	60 472	35 216
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 100	7 263
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	55 523	17 019
Autres charges	7	4 505	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>466 822</b>	<b>349 017</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>122 979</b>	<b>84 280</b>

R.C.A.

12 Rue Portalis

75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>122 979</b>	<b>84 280</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 281	408
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>1 281</b>	<b>408</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 281</b>	<b>408</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>124 260</b>	<b>84 688</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 044	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>1 044</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	150	6
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>150</b>	<b>6</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>894</b>	<b>(6)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>592 126</b>	<b>433 705</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>466 972</b>	<b>349 023</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>125 154</b>	<b>84 682</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		9 663	5 225
Prestations en nature		6 120	60 000
Bénévolat		41 384	79 726
<b>TOTAL</b>		<b>57 167</b>	<b>144 951</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature		9 663	5 225
Mise à disposition gratuite de biens		6 120	60 000
Prestations		41 384	79 726
Personnel bénévole		57 167	144 951
<b>TOTAL</b>		<b>57 167</b>	<b>144 951</b>

**R.C.A.**

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **455 767 euros**
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **592 126 euros**
  - un total charges de **466 972 euros**
  
  - dégage un résultat de **125 154 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association INTERNATIONAL IMPACT** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

# Règles et Méthodes Comptables

## Présentation

L'association INTERNATIONAL IMPACT a été fondée le 30 mai 2001 et a pour but principal de Créer un impact positif et pérenne sur les projets, les personnes et leurs environnements dans un intérêt général au moyen du développement social, économique, de l'éducation, de la culture, du sport, des projets sanitaires et de l'aide alimentaire au niveau local et international.

L'association est financée par l'ASP (Agence de services et de paiement) dans le cadre du dispositif Service Civique. Elle fait également appel à la générosité du public et perçoit des dons.

L'association emploie 2 personnes à temps plein et 1 personne à temps partiel pour un équivalent temps plein de 0,18.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

## Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 455 767 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 592 126 euros et un total charges de 466 972 euros, dégageant ainsi un résultat de 125 154 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.  
Il a une durée de 12 mois.

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions:

- du Code de Commerce,
- du plan comptable général,
- du règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08,
- du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07,
- du règlement ANC n° 2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- et de l'instruction budgétaire et comptable dite M22.

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

## Règles et Méthodes Comptables

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

### Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

## Règles et Méthodes Comptables

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles d'amortissement	Durée	Type d'amortissement
Constructions	an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels industriels	5 an(s)	Linéaire et dégressif
Installations agencements	1 an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels de transport	an(s)	Linéaire et dégressif
Matériels de bureau et informatique	3 à 5 an(s)	Linéaire et dégressif
Mobilier de bureau	3 à 5 an(s)	Linéaire et dégressif

### Stocks et en cours

non applicable

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Règles et Méthodes Comptables

### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Changement de méthode comptable

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables, ni de changement de méthode comptable sur l'exercice.

### Faits caractéristiques

L'engagement en matière de retraite n'a pas été appréhendé à la clôture de l'exercice.

#### Fonds dédiés :

La partie des ressources (dons, subventions, contribution financière...) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée, conformément à l'engagement pris à leur égard, est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en Fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportés en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des projets définis.

Les fonds dédiés à la clôture de l'exercice précédent ont été intégralement repris sur l'exercice en cours. Au 31 décembre 2022, les fonds dédiés ont été reporté pour un montant de 55 523,46 euros.

### Evénements postérieurs à la clôture

Néant

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	19 900					19 900
Instal technique, matériel outillage industriels	961					961
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 199					4 199
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 060</b>					<b>25 060</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>25 060</b>					<b>25 060</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre	6 190	11 940		18 130
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	105	192		297
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	1 799	968		2 767	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 094</b>	<b>13 100</b>		<b>21 194</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>8 094</b>	<b>13 100</b>		<b>21 194</b>

## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	294	294	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	33 484	33 484		
Charges constatées d'avance	1 555	1 555		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>35 333</b>	<b>35 333</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 013	13 013		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 773	21 773		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	179	179			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	4 784	4 784			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>40 748</b>	<b>40 748</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	36 215				36 215
Autres réserves					
Report à nouveau	113 445	84 682			198 127
Excédent ou déficit de l'exercice	84 682	(84 682)	125 154		125 154
<b>Situation nette</b>	<b>234 342</b>		<b>125 154</b>		<b>359 495</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>234 342</b>		<b>125 154</b>		<b>359 495</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
DONS MANUELS	19 250	25 751	19 250			25 751	
ECUASOL	33 897	29 772	33 897			29 772	
<b>TOTAL</b>	<b>53 147</b>	<b>55 523</b>	<b>53 147</b>			<b>55 523</b>	

--

## Produits à recevoir

		31/12/2022
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>32 290</b>
<b>Autres créances</b>		<b>32 290</b>
<i>Fournisseurs avoirs à recevoir</i>	926	
<i>Org soc -Ch. à payer-Pr. à rec.</i>	294	
<i>Produits à recevoir</i>	31 070	

## Charges à payer

		31/12/2022
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>20 985</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>13 013</b>
<i>Fns. fnp achats de biens ou de</i>	<i>13 013</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>7 972</b>
<i>Dettes provisionnées sur C.P.</i>	<i>1 000</i>	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	<i>372</i>	
<i>Org soc - Ch à payer-Pr.à rec.</i>	<i>6 600</i>	

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			1 555
Charges d'exploitation		1 555	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			1 555

--



## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature Bureaux	9 663	5 225
Prestations en nature Prestations	9 663	5 225
Bénévolat Bénévolat	6 120	60 000
	41 384	79 726
<b>Total</b>	<b>57 167</b>	<b>144 951</b>
Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Bureaux	9 663	5 225
Prestations Prestations	9 663	5 225
	6 120	60 000
Personnel bénévole Bénévolat	6 120	60 000
	41 384	79 726
<b>Total</b>	<b>57 167</b>	<b>144 951</b>

